

EDITO NATIONAL

SNT CFE-CGC

Télétravail : ces quelques collectivités archaïques et étriquées qui font du mal à la territoriale.

En ce moment, un peu partout, les négociations sur le télétravail se mettent en place. Certaines collectivités avaient plus que de l'avance. Innovantes, certaines proposaient déjà 2 jours de télétravail, et parfois plus, y compris pour les cadres, depuis de nombreuses années.

La plupart des collectivités ont bien compris l'intérêt partagé de tous. Certains agents préfèrent le présentiel, d'autres le télétravail. Certains n'ont pas d'espace dédié en leur domicile et utilisent des « tiers-lieux », s'évitant les trajets. La crise du Covid a accéléré les évolutions et, aujourd'hui, la plupart des logiciels non-accessibles à distance le sont désormais. Certaines collectivités en ont même profité pour équiper leurs agents d'ordinateurs portables.

Economies de stress des temps de transports, de carburant, meilleur équilibre entre vie pro et vie perso pour les agents... Economies de place, de fluides, agents plus sereins pour les collectivités... Cela s'appelle du « gagnant / gagnant ».

Certes, le management cherche encore parfois ses marques. Mais les évolutions du travail et des mentalités sont telles que nous sommes bien au-delà de la prise en compte du seul télétravail. Les managers français, le fait est connu, parfois qualifiés de plus « archaïques » d'Europe, doivent se réinventer.

Tout devrait donc « rouler », nous direz-vous. **Eh bien non ! Certaines collectivités, encore et toujours, résistent !** Si encore c'était à l'envahisseur, comme dirait notre ami Astérix. Mais non, pas du tout. Certaines font des pieds et des mains... pour en faire le moins possible au niveau télétravail ! Nous les connaissons, ce sont les mêmes qui ont fait des pieds et des mains pour ne pas payer les indemnités repas des agents d'astreinte durant la période du Covid.

Un jour royalement octroyé par certaines collectivités. Mais, surtout, surtout, il doit être fixe et ne pas bouger (comme cela, hein, on est certain que les agents ne le déplaceront pas un autre jour, vu qu'on se demande ce que les agents font à la maison). Parfois quelques jours mobiles en plus, de-ci, de-là. Mais, 2 jours ! Non, vous n'y pensez pas !

Le mercredi après-midi ? Jamais de la vie. Vous vous rendez compte que certaines agents (les femmes surtout bien entendu) pourraient en profiter pour garder en plus leurs enfants à la maison !

Rembourser des frais ?!? 2€50 par jour ! C'est la folie ! Nos budgets n'y résisteront pas. Et puis, franchement, hein, on ne va quand même pas être injuste avec les autres agents en présentiel qui, eux, ne peuvent pas en bénéficier !

Non, non, vous ne rêvez pas ! Ces arguments sont déployés !

Cerise sur le gâteau, les femmes enceintes et allaitantes. Bon, si ces femmes demandent le télétravail, si le médecin est d'accord, alors OK, disent ces collectivités.

Euh, pardon, mais... avez-vous vu les textes, messieurs les DGS (parce que ce sont surtout des messieurs évidemment) ? Le télétravail pour les femmes enceintes est de droit. Sans passer par le médecin du travail.

Franchement... Où sommes-nous ? Que croient ces collectivités ? Partout, on parle de « qualité de la vie au travail », d'équilibre entre vie pro et perso. En FPT et FPH, de droit, et dans l'immense majorité des collectivités, les 2€50 de frais sont une évidence. Libre administration ou pas. **Et la Ministre de la Fonction Publique a rappelé combien elle tenait à l'égalité entre tous les agents publics.**

Ces collectivités valorisent la « modernisation » de leur administration... et sont incapables de s'ouvrir aux réalités d'aujourd'hui.

Ces collectivités communiquent auprès des salariés du privé des grandes villes afin de les inciter à venir s'installer vanter sur leur territoire... grâce au télétravail... et sont infichues de le proposer à leurs propres agents. Bonjour « l'attractivité ! »

Ces collectivités se gargarisent de l'égalité hommes / femmes... et n'appliquent même pas la loi pour les femmes enceintes et allaitantes.

A votre avis, comment se passe le dialogue social dans ces collectivités rétrogrades ?

...

Savez-vous qu'au SNT, nous ne sommes pas pour rien dans ces nouveaux droits que nous avons proposés et défendus mordicus !

Au SNT, on y croit, on propose, on avance. Mais, parfois, franchement, « on a mal à la territoriale ». Si ces collectivités, enfermées dans leurs visions archaïques, étriquées, machistes, convaincues pourtant parfois de leur « bonne vision bienveillante », savaient les dégâts qu'elles font en termes d'image de leur collectivité, de la territoriale, et de droits, de bien-être de leurs agents...

Allez, messieurs les DGS d'un autre temps ! Encore un effort ! Sortez un peu de votre territoire et ouvrez-vous, que diable !

Quant à nous au SNT, nous savons ce que nous avons à faire. Vous êtes dans ce cas de figure ? Alerte-nous.

Nous préviendrons la Ministre.